

De B GAYRARD à Monsieur le Commissaire enquêteur.

Le rôle de la CCLO est entre autres de protéger ses communes adhérentes et leur patrimoine naturel et écologique.

Dans le cas de Laa-Mondrans et cinq autres communes. Elle se doit de manière prioritaire, de protéger ces communes d'intrusions industrielles tragiques pour ces communes.

POURQUOI.

1/ Tectonique locale

2/ Conséquences de l'exploitation.

3/ Ecologie.

1/ La résurgence de ce gisement de calcaire est due à deux failles tectoniques La faille de Lagor et la faille de Ste Suzanne. Ces failles du crétacé supérieur ont morcelé la nappe phréatique qui alimente toute l'adduction d'eau du Syndicat de Grechez et beaucoup d'autres sites. Toute exploitation serait destructrice pour l'alimentation en eau et provoquerait la disparition probable du syndicat.

2/ Telle qu'annoncée l'exploitation provoquera l'arasement en cinq ans max. de la colline ouest de Laa-Mondrans, mettant en danger des tempêtes hivernales toute la commune. Les tirs d'explosifs prévus provoqueraient sur les lotissements directement avoisinants des ondes sismiques de l'ordre de quatre à cinq sur l'échelle de Richter, donc destructrices.

3/ Sur le plan écologique Natura 2000 la protection des sites ne serait plus assurée. Disparition d'une motte castrale, et de l'habitat endémique d'une race particulière de chauve souris. Le réseau routier créé serait destructeur pour l'environnement.

Conclusion.

Il est absolument primordial que le PLUI tel qu'il est défini classe tous les terrains concernés de manière à être intouchables sur le plan industriel.

Bernard GAYRARD Ancien Maire de Laa- Mondrans

 le 28. Août 2025.

NB. A votre disposition par tous- systèmes.

VU
Pierre BUIS
Commissaire Enquêteur
Tél : 05.59.23.59.10
Port : 06.76.66.40.62

Nelle Pan Cusin

39376A-03 LA POSTE

28-08-25.LV FRANCE



Courrier arrivé le :

29 AOÛT 2025

COMMUNAUTÉ de COMMUNES
de LACQ-ORTHEZ

M. le président de la commission d'enquête
projet PLU1
Communauté de communes de Lacq-Orthez
Rond-point des Chênes BP73
64150 Mouloux

VU
Pierre BUIS
Commissaire Enquêteur
Tél : 05.59.23.59.10
Port : 06.76.66.40.62

